167574 - Le jugement du test médical visant à connaitre le sexe du fœtus

question

Est il permis de procéder à un teste médical pour savoir si un fœtus est male ou femelle? Cela serait il un péché puisqu'il faut attendre la naissance du bébé? Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il est permis de faire un teste médical pour savoir si le fœtus est male ou femelle. Cela fait partie des moyens et causes qu'Allah a facilité à ses fidèles serviteurs pour leur permettre de découvrir l'état du fœtusaprès la fin de sa création. Il reste beaucoup d'autres choses concernant le fœtusque seul Allah connait. C'est le cas de ce qu'il était avant sa formation, sa fortune, la durée de sa vie et son sort: heureux ou malheureux.

Voir la réponse donnée à la question n° 12368.

Allah le sait mieux.